

Marque Tarn et Garonne en Famille			Validation		PRECISIONS	
1 - HEBERGEMENTS			Oui	Non		
Proposer un accueil adapté à la clientèle familiale (sécurité / qualité / Tarifs) et une information actualisée en temps réel	1.1	Etre en conformité avec la réglementation en vigueur et mettre en place les consignes sanitaires et sécuritaires (barrière amovible si escalier, pare-feu pour cheminée, fenêtres sécurisées...)	En accueillant des enfants, veiller à sa sécurité			
	1.2	Locaux accessibles aux personnes avec poussettes	Soit le local est directement accessible avec poussette, soit il est possible de laisser la poussette dans un endroit sécurisé.			
	1.3	Attention particulière portée aux enfants	Saluer les enfants, sourire, mot de bienvenue - Existence d'un coin ou d'un espace enfant visible depuis l'entrée avec table, chaises, coloriages et/ou petits jeux à disposition des enfants. S'il n'y a pas d'espace enfant (place, sécurité ou autre raison), il existe des procédures précises pour que les enfants se sentent les bienvenus et que leurs parents aient le temps de s'informer : remise d'un cadeau de bienvenue, jeu mural, guide junior, bonbons etc...			
	1.4	Tarifs adaptés aux familles	Offre tarifaire proposée aux-familles et/ou tribu (par exemple en fonction du nombre ou des âges) - Gratuité pour les (0 - 3ans) - Tarifs tout compris (pour les hébergeurs : draps, lits d'appoint, lit bébé)			
	1.5	Annoncer clairement cette politique et tarifs sur ses supports de communication : affichage, dépliants, Internet, réponses à des appels téléphoniques	Les tarifs et services proposés sont décrits sur l'affichage extérieur, les dépliants et le site Internet de l'établissement comme lors d'appels téléphoniques. Etre sur google my business est un plus			
	1.6	Le site internet de l'établissement doit comporter des photos de qualité et une information fiable et actualisée	Tous les supports de communication afférents à l'établissement doivent contenir les mêmes informations et être régulièrement actualisés. Les photos doivent être attractives et de qualité			
	1.7	Affichage du logo sur les supports de communication : brochures, web...	Affichage du logo propre à la marque accueil famille Tarn et Garonne-sur les brochures et sur son site Internet (s'il en existe un)			
	1.8	Participer au moins une fois par an à 1 atelier animé par le Département	Assister à un atelier annuel qui portera sur une thématique dans le cadre de l'animation réseau			optionnel
	1.9	Mettre à disposition de la clientèle famille le kit de l'Office de Tourisme et de Tarn et Garonne	Ce kit comprend la liste des prestataires portant la marque (brochures familles), les animations et évènements destinés aux familles			
	1.10	Mettre à disposition la liste des numéros de téléphone des médecins, pharmacies et services d'urgence	Appels d'urgence communiqués de façon visible			
	1.11	Proposer des jeux d'intérieur et/ou des jeux d'extérieur si l'espace le permet.	Pour les jeux extérieurs, dans la propriété. Pour les jeux d'intérieur : jeux de carte, de société, livres ...			
	1.12	Prévoir des équipements complémentaires	Pouvoir mettre à disposition au moins 3 équipements : chauffe-biberon, lit bébé avec matelas et 1 petite baignoire - facultativement : lunettes WC, matelas à langer ou coin change, chaise haute ou rehausseur, thermomètre			
Pour les chambres d'hôtes et les hôtels	1.13	Au moins une chambre Communicante ou/et Familiale	Une chambre familiale est une chambre pouvant accueillir parents et enfants (3 à 5 personnes le plus souvent) avec si possible des espaces de couchage séparés pour les parents et les enfants: coin enfant à part avec porte par exemple, cloison ou salle de bains situés entre l'espace parent et enfant...Des chambres communicantes sont reliées entre elles par une porte et ne nécessitent pas de passer par un couloir extérieur pour aller d'une chambre à l'autre. Préciser le nombre de chambres			
Pour les campings	1.14	Prévoir un espace fermé en cas de pluie avec des activités.	Ce peut être une salle avec des jeux (jeu de société, tables de jeux (ping pong, baby foot...))			
	1.15	Il y a des animations enfants et famille organisées au moins une fois par semaine	Selon les possibilités, des animations ou des ateliers sont organisés pour les enfants			
	1.16	Le passage piéton doit être sécurisé	Veille sécuritaire			